



Accusations mensongères sur une agression sexuelle

Par **partner964**, le **16/12/2012** à **08:58**

Bonjour,

Je suis passé en garde à vue 24 h car une de mes nièces par alliance qui avait 12 ans au moment des faits en 2010 affirme que j'aurais eu des attouchements à son égard lors d'une fois où je l'ai amené avec moi en camion car je suis chauffeur. Sa maman a donc déposé une plainte contre moi récemment et je ne sais que faire pour me défendre, je n'ai jamais eu aucune geste mal placé à l'égard de cette gamine, j'ai moi même un fils de cet age.

merci de vos réponses